



Gateway™ Adjuvant

Un adjuvant pour réservoir de pulvérisation qui sert à améliorer l'épandage et le mouillage de produits herbicides pour les prés et les terrains non agricoles et industriels et la gestion de la végétation dans les parcours naturels.

AGRICOLE, COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Huile paraffinique 586 g/L
Surfactants non ioniques à base d'alcool alcoxylé 242 g/L
concentré émulsifiable

NO. D'HOMOLOGATION 31470 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET: 1 L – vrac

Dow AgroSciences Canada Inc.
2400 215 - 2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ne pas respirer les brumes de pulvérisation. Tenir le produit loin du feu, des flammes nues, d'ampoules électriques allumées et d'autres sources de chaleur. Ne pas laisser l'eau pénétrer ce contenant. Peut irriter la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler ce produit.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près de fertilisants, d'autres pesticides, de la nourriture humaine, de la nourriture animale, de semences, de produits pharmaceutiques ou de vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas appliquer directement dans l'eau ou dans les terres humides. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive ou au ruissellement hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Entreposer à l'écart de la nourriture humaine et animale et de toute source de chaleur. Garder le contenant fermé. Ne pas laisser l'eau pénétrer ce contenant.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

MODE D'EMPLOI

ADJUVANT GATEWAY POUR UTILISATION AVEC LES PRODUITS DE GESTION DE LA VÉGÉTATION DANS LES PARCOURS NATURELS, LES PRÉS ET LES TERRAINS NON AGRICOLES ET INDUSTRIELS

L'Adjuvant Gateway est un adjuvant pour réservoir de pulvérisation pour utilisation avec les produits pour feuilles larges, vivaces, arbustes ligneux, arbres et sol nu qui nécessitent l'utilisation d'un surfactant non ionique, d'huile végétale méthylée ou d'adjuvants à base d'huile/surfactant non ionique. Les produits comprennent : ClearView™, Reclaim™ II, Reclaim™, Sightline™ A, Tordon™ 101, Escort, Vantage Plus Max II, Vantage XRT et toutes les autres formulations de glyphosate, y compris les sels de potassium et les sels d'isopropylamine.

Taux d'application

On peut utiliser l'Adjuvant Gateway avec des herbicides qui nécessitent un adjuvant. Appliquer à raison de 0,25 à 1,0 % V/V (de 2,5 L d'Adjuvant Gateway/1000 L de mélange de pulvérisation à 10 L d'Adjuvant Gateway/1000 L de mélange de pulvérisation). Le taux le plus élevé est à utiliser dans des conditions défavorables comme une forte propagation de mauvaises herbes, un stade tardif de croissance des mauvaises herbes ou dans des mauvaises conditions environnementales, ou avec certains mélanges en cuve de plusieurs produits. Se référer à l'étiquette de l'herbicide pour des détails additionnels sur le taux d'utilisation et les instructions de mélange.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Dow AgroSciences Inc.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

110416

Code de l'étiquette: CN-31470-003-F

Remplace: CN-31470-002-F